



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

## Logements neufs : les douches à l'italienne obligatoires en 2021

Publié le 30 septembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En 2021, les douches installées dans les logements neufs devront être à l'italienne. Publiée au *Journal officiel* du 17 septembre 2020, cette mesure vise à rendre plus accessibles les salles de bains de ces logements aux personnes à mobilité réduite. Ces douches de plain-pied et sans ressaut sont en effet d'un usage quotidien plus aisé pour les personnes âgées ou en situation de handicap.


 Ajouter à mon calendrier (<https://www.service-public.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A14336>)

Les logements concernés sont :

- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : les appartements en rez-de-chaussée et les maisons individuelles en lotissement ou destinées à la location ;
- à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 : les appartements desservis par un ascenseur.

Il reste toujours possible d'installer une baignoire. Dans ce cas, son remplacement ultérieur par ce type de douche doit être possible sans modification du volume de la salle d'eau.

Lorsqu'un logement compte plusieurs salles de bains, au moins l'une d'entre elles doit être aménagée avec une zone de douche accessible.

 **A savoir** : L'année 2021 verra ainsi les premières constructions des logements « évolutifs » prévus par la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) avec l'obligation de construire des salles de bains modulables et réversibles. Votée en 2018, la loi ELAN avait fixé un taux de 20 % des logements des immeubles neufs d'habitation collectifs accessibles aux handicapés. Les autres devant être « évolutifs », moyennant travaux, en cas de perte d'autonomie de l'habitant.

### Textes de loi et références

- Arrêté du 11 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/9/11/LOGL2021565A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/9/11/LOGL2021565A/jo/texte>)
- Arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/24/ETLL1511145A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/24/ETLL1511145A/jo/texte>)

### Pour en savoir plus

- Communiqué de presse - 1er janvier 2021 : entrée en vigueur des logements évolutifs (PDF - 576.3 KB) [↗](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/17092020_-_communiqu_e_de_presse_-_1er_janvier_2021_-_entree_en_vigueur_des_logements_evolutifs.pdf) ([https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/17092020\\_-\\_communiqu\\_e\\_de\\_presse\\_-\\_1er\\_janvier\\_2021\\_-\\_entree\\_en\\_vigueur\\_des\\_logements\\_evolutifs.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/17092020_-_communiqu_e_de_presse_-_1er_janvier_2021_-_entree_en_vigueur_des_logements_evolutifs.pdf))  
*Ministère chargé du logement*
- L'accessibilité du logement [↗](https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-du-logement#e0) (<https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-du-logement#e0>)  
*Ministère chargé du logement*
- Aménager son logement [↗](https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/amenager-son-logement-et-sequiper/amenager-son-logement) (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/amenager-son-logement-et-sequiper/amenager-son-logement>)  
*Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)*
- Loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Loi ELAN) [↗](https://www.vie-publique.fr/loi/20797-loi-elan-portant-evolution-du-logement-de-lamenagement-et-du-numerique#:~:text=La%20loi%20a%20C3%A9t%20promulgu%C3%A9e%20le%2023%20novembre%202018.,official%20du%2024%20novembre%202018.&text=Le%20texte%20d%C3%A9finitif%20du%20projet,nationale%20le%203%20octobre%202018.) (<https://www.vie-publique.fr/loi/20797-loi-elan-portant-evolution-du-logement-de-lamenagement-et-du-numerique#:~:text=La%20loi%20a%20C3%A9t%20promulgu%C3%A9e%20le%2023%20novembre%202018.,official%20du%2024%20novembre%202018.&text=Le%20texte%20d%C3%A9finitif%20du%20projet,nationale%20le%203%20octobre%202018.>)  
*Vie-publique.fr*